Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2019) **Heft:** 2250

Buchbesprechung: Le poème et le territoire : promenades littéraires en Suisse romande

Autor: Jeanneret, Pierre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

choix du partenariat publicprivé et confié la mise en place de l'identité numérique reconnue par l'Etat à un consortium composé de grandes banques, des assurances, des CFF, de la Poste et de Swisscom.

Les promoteurs de cette solution la justifient d'abord par l'éternelle rengaine du «moins d'Etat» et invoquent ensuite le mythe suivant lequel ce dernier - que l'on a voulu faible - ne serait pas en mesure de conduire lui-même des projets numériques de grande ampleur ni capable de répondre assez rapidement à l'évolution technologique. On a ajouté à cet argumentaire une touche de Réduit national, à l'instar du conseiller aux Etats Ruedi Noser (PLR/ZH) qui a soutenu, en substance, que «mieux valait une e-ID pilotée par UBS et consorts que par Google ou Amazon».

Le Parlement a largement accepté le <u>projet du Conseil</u> <u>fédéral</u>. Les opposants roses-

verts se sont notamment appuyés sur le scepticisme des organisations de protection des consommateurs, mais aussi sur un sondage représentatif montrant que plus de 87% des personnes refusaient que des privés puissent émettre des documents d'identité. Un sondage en ligne de la SSR arrive même à un taux de refus de 91%.

Le Conseil des Etats a toutefois accepté de renforcer un peu la protection des données, en décidant que celles-ci ne pourront pas être utilisées à d'autres fins que l'établissement de l'identité numérique. Ce qui est la moindre des choses, tant le principe de finalité, c'est-à-dire l'utilisation des données uniquement dans le but annoncé lors de leur collecte, est central en matière de protection des données.

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas sur la nationalité des entreprises qui proposeront un service d'e-ID que le débat doit porter, mais plutôt sur l'instance qui, dans un Etat de droit, peut et doit attester de l'identité des personnes. Il doit aussi porter sur ce que l'Etat doit faire pour que ses prestations soient compatibles avec la révolution numérique et sur les moyens qu'il se donne pour y arriver. Déléguer des tâches centrales à l'économie privée par crainte de ne pas pouvoir les assumer est une solution de facilité, mais aussi un abandon de souveraineté et de contrôle démocratique.

Cette discussion n'est pas sans rappeler celle sur le vote électronique, dont certains des partisans sont prêts à déléguer l'organisation à des entreprises privées afin que le système soit opérationnel au plus vite et au moindre coût. En matière d'e-ID aussi, les questions sur le rôle et les tâches des collectivités publiques semblent moins importantes que d'introduire coûte que coûte et le plus vite possible de nouvelles prestations numériques.

Oui, «la Suisse occidentale rassemble une rare densité de poètes»

«Le poème et le territoire. Promenades littéraires en Suisse romande», Lausanne, Editions Noir sur Blanc, 2019, 223 pages

Pierre Jeanneret - 07 juillet 2019 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/35207

Voici un bon et beau <u>livre</u>. Il a été élaboré par plusieurs chercheurs de l'Université de Lausanne, ou venus d'autres universités, sous la responsabilité du professeur de littérature française Antonio Rodriguez. Cela en collaboration avec la Ville de Lausanne, dont Isabelle Falconnier est la déléguée à la politique du livre.

«Beau», car il bénéficie des remarquables illustrations de Marco de Francesco, retravaillées de manière synthétique à l'ordinateur sur la base de tableaux, par exemple de Courbet pour Chillon, ou de photographies. On y trouvera aussi la reproduction de tableaux représentant les lieux ou les personnages évogués, des photographies, ainsi que des plans permettant les promenades littéraires que suggère le sous-titre de l'ouvrage.

Un livre que l'on peut aborder systématiquement de A à Z, ou en privilégiant telle auteure ou tel autre, ou telle ou telle région géographique, ou encore in situ, face aux lieux évoqués. Ainsi, on pourra lire, par exemple, un poème de Rilke en suivant le sentier viticole de Muzot à Salgesch dans la région de Sierre.

Sept régions ou villes de Suisse romande ont été considérées (la Riviera, le Valais, Lausanne, Vaud, Genève, Fribourg, le Jura comprenant Neuchâtel). Pour chacune d'entre elles, les artisans du livre ont retenu deux ou trois poètes, suisses ou étrangers, dont le lien avec elle fut particulièrement fort ou qui l'a magistralement exprimée. Le terme de «poètes» doit d'ailleurs être pris au sens large: nombre de textes sont en prose, souvent il est vrai écrits dans une langue poétique. A chaque fois un texte introductif, didactique sans pédanterie, nous éclaire sur la biographie de l'écrivain, en mettant l'accent sur le rapport

avec la région qui l'a inspiré.

Pour la Riviera, l'incontournable Byron, auteur du *Prisonnier de Chillon*, a bien sûr été retenu. Il y était accompagné par Shelley. Tous deux, dans une perspective romantique, sont notamment en quête des lieux qu'avaient fréquentés Julie et Saint-Preux, les héros de *La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau.

Victor Hugo a aussi découvert et aimé la Riviera. Il a cependant parfois la dent dure. Ainsi lorsqu'il évoque l'église de Vevey: «Elle a subi cette espèce de dévastation soigneuse, méthodique et vernissée que le protestantisme inflige aux églises gothiques.»

Quant à la Fête des Vignerons, bien actuelle en cette année 2019, elle est littérairement illustrée par des extraits des livrets des deux Debluë, Henri pour 1977 et son neveu François pour 1999.

«Le Valais, dernier Eden», est représenté d'abord par l'Anglais William Wordsworth. Pour lui, la réalité, souvent, ne correspond pas à l'idée qu'il s'en fait. C'est un paradigme du romantisme. Il en va ainsi quand il contemple le mont Blanc depuis le col de Balme. Rainer Maria Rilke, lui, s'est attaché davantage au Valais de la plaine et des vignobles. Le lecteur appréciera le fait que les auteurs aient réuni les écrits de Maurice Chappaz et de Corinna Bille, comme furent unies leurs vies jusqu'au décès trop précoce de l'épouse.

Les textes, comme on l'a vu à propos de Victor Hugo, ne sont pas tous enthousiastes. Chez Chappaz apparaissent l'inquiétude, la colère et l'indignation devant le saccage, au nom du profit, des paysages qui inspireront Les Maquereaux des cimes blanches et qui vaudront au poète tant d'insultes dans son canton.

Le chapitre consacré à «Lausanne de collines et de rêves» met en valeur deux critiques littéraires européens, qui furent aussi des poètes. Sainte-Beuve et l'exilé polonais Adam Mickiewicz enseignèrent tous deux à l'Académie de Lausanne, la future Université. Comme le dit lui-même le second, il fut «le premier professeur catholique depuis la fondation de cette académie archi-protestante» par les Bernois.

Les écrivains sont souvent sur la trace de leurs prédécesseurs. Le grand romancier britannique Thomas Hardy est à la quête du souvenir de l'illustre historien Gibbon et du poète Shelley. Moins attendue, la présence de la poétesse Anne Perrier, dont la vie et l'œuvre furent intimement liées à Lausanne.

Il convenait de distinguer
Lausanne du Pays de Vaud.
Lamartine retrouva au bord du
Léman les émotions qu'il avait
éprouvées sur les rives du lac
du Bourget. Avec son emphase
et sa grandiloquence
habituelles, il écrivit ces
alexandrins:

âme attendrie; J'y chéris mon berceau, j'y cherche une patrie!

Nul sans doute mieux que Gustave Roud, par sa poésie comme par ses photographies, n'a exprimé les plaines du Jorat autour de Carrouge. Jacques Chessex et Philippe Jaccottet se sont reconnus comme les disciples de cette figure tutélaire. Le lecteur pourra lire sur les lieux mêmes le poème Cimetière de Ropraz de Chessex, où il repose lui-même depuis 2009.

On appréciera la place faite à Jean Villard-Gilles, dont la carrière fut loin de se limiter au canton de Vaud, mais qui écrivit ce qui peut être considéré comme le poème vaudois par excellence, *La Venoge*.

«Genève, à la jonction du monde» est quant à elle représentée par deux étrangers, Jorge Luis Borges et Pierre Jean Jouve, et par deux natifs, Georges Haldas et Nicolas Bouvier. Les auteurs ont su dégager ce qui rapproche Haldas et Bouvier malgré leurs grandes différences: le premier sédentaire, le second avide de grands espaces.

Pour Fribourg, les concepteurs de l'ouvrage ont retenu Pierre Voélin et Frédéric Wandelère, des noms sans doute moins connus du public romand. Les deux sont poètes, le second est également éditeur avec Le feu de nuict, une petite maison qui s'attache à éditer avec le plus grand soin (mise en page, impression, choix des papiers) les textes de poésie.

Le livre s'achève avec «les monts du Jura». Alexandre Voisard s'est totalement identifié à la terre qui l'a vu naître, jusqu'à épouser le combat pour l'indépendance et la création du nouveau canton, dont il est devenu le poète emblématique.

Plus étrange peut nous paraître

la présence de Blaise Cendrars qui n'a cessé de fuir l'étroitesse de son pays, puisque cet écrivain du voyage et de l'errance s'en est vite éloigné, jusqu'en Russie et en Amérique du Sud. Savait-on, hors du cercle des spécialistes, qu'il a aussi écrit sur le lac de Neuchâtel parcouru par le joran?

Enfin Friedrich Dürrenmatt, qui passa une partie de sa vie dans les vignes de Gléresse surplombant le lac de Bienne, puis dans le vallon de l'Ermitage, à l'écart de la ville de Neuchâtel, a situé en ces lieux son roman policier Le Juge et son bourreau.

C'est donc à une balade littéraire aussi variée qu'insolite que nous invite cet ouvrage de belle facture. Il rend hommage à un territoire aimé par des écrivains qui y sont nés et par d'autres, étrangers, qui le visitèrent ou s'y attachèrent, jusqu'à y être enterrés comme Borges au cimetière des Rois à Genève.

Ce magazine est publié par <u>Domaine Public</u>, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre <u>licence CC</u>: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur <u>domainepublic.ch</u> pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un <u>don</u>.